

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 26 janvier 2022 à 18 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 20 janvier 2022, s'est réuni, salle Laïta, Espace Benoîte Groult, Avenue du Coat-Kaër, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaiant présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Danièle Brochu, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Gérard Jambou, Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Stéphanie Mingant, Manuel Pottier, Isabelle Baltus, Yves Schryve, Morgane Côme, Frédérique Dieter-Pustoc'h, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Ronan Gouerec, Isabelle Le Douaron, Arnaud Le Pennec, Noëlle Brunerie, Eric Saintilan, Michel Tobie, Bruno Goenvic, Serge Nilly, Alain Kerhervé.

Pouvoirs :

Emilie Cerisa a donné pouvoir à Marie-Madeleine Bergot
David Le Doussal a donné pouvoir à Eric Alagon
Christophe Couic a donné pouvoir à Stéphanie Mingant
Sylvana Macis a donné pouvoir à Patrick Tanguy
Pierre Guillon a donné pouvoir à Danièle Brochu
Sonia Monfort a donné pouvoir à Eric Saintilan

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Yves Schryve

1. AMENAGEMENT D'UN ECHANGEUR COMPLET AU DROIT DE LA RN 165 AU LIEU-DIT KERGOSTIOU : APPROBATION DU PROJET ET DE SON PLAN DE FINANCEMENT, CONVENTION AVEC L'ETAT

Exposé

Au regard de sa politique de revitalisation du centre-ville et de la position stratégique de l'échangeur de Kergostiou vis-à-vis du cœur de Ville de Quimperlé, la commune envisage de revoir les conditions d'accès à la RN 165 sur ce secteur afin de faciliter la desserte du centre-ville et de certaines usines du secteur, évitant ainsi de surcharger d'autres voies secondaires.

Cette opération s'inscrit dans une dynamique d'amélioration de la qualité urbaine et paysagère des espaces publics contribuant au développement d'un cadre de vie agréable pour la population quimperloise.

Pour ce faire, la Ville souhaite compléter le demi-échangeur dit de Kergostiou actuellement limité aux seuls déplacements depuis et vers Lorient.

Le projet prévoit l'aménagement complet d'une nouvelle entrée de Ville visant à valoriser un accès immédiat aux commerces et aux services de proximité nécessaires à l'attractivité de la Ville centre de Quimperlé Communauté.

Il comprend :

- la requalification de la rue Samuel Billette intégrant la création d'un giratoire et l'aménagement d'une piste cyclable sécurisée, pour un coût estimé à 449 008 € HT ;
- la création d'une aire de covoiturage, pour un coût estimé à 291 200 € HT ;
- la réalisation d'un échangeur complet intégrant une nouvelle bretelle d'insertion sur la RN165 en direction de Quimper, une nouvelle bretelle de sortie depuis la RN165 en provenance de Quimper et la rectification du tracé de la bretelle existante d'insertion sur la RN165 en direction de Lorient, pour un coût estimé à 1 111 500 € HT.

Le coût total du projet est estimé à 1 851 708 € HT.

Des aides financières ont été sollicitées auprès de l'Etat, de la Région, du Département, de Quimperlé Communauté et de la société BIGARD, pour un montant total de 1 109 425 €.

Le reste à charge est évalué à 742 283 € pour la Ville.

Pour permettre la réalisation des travaux relatifs aux bretelles de l'échangeur, la Ville de Quimperlé propose d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux sur le réseau routier national.

A ce titre, il est nécessaire de solliciter l'autorisation de l'État pour que la Ville puisse réaliser des travaux sur son domaine public.

Cette demande est définie par le biais d'une convention qui fixe les modalités administratives, techniques et financières dans lesquelles la Ville assure la maîtrise d'ouvrage de la réalisation de cet aménagement sur le réseau routier national.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal :

Proposition 1

- d'approuver le projet d'aménagement d'un échangeur complet au droit de la RN 165 au lieu-dit de Kergostiou, dont le coût total est estimé à 1 851 708 € HT, comprenant :

- la réalisation d'un échangeur complet intégrant une nouvelle bretelle d'insertion sur la RN165 en direction de Quimper, une nouvelle bretelle de sortie depuis la RN165 en provenance de Quimper et la rectification du tracé de la bretelle existante d'insertion sur la RN165 en direction de Lorient, pour un coût estimé à 1 111 500 € HT.
 - la requalification de la rue Samuel Billette intégrant la création d'un giratoire et l'aménagement d'une piste cyclable sécurisée, pour un coût estimé à 449 008 € HT ;
 - la création d'une aire de covoiturage, pour un coût estimé à 291 200 € HT ;
- de solliciter l'accord de l'Etat pour réaliser les travaux d'aménagement d'un échangeur complet au droit de la RN 165 au lieu-dit de Kergostiou, (RN165) sur le domaine public de l'Etat ;
- d'approuver à cet effet la convention avec l'Etat et d'autoriser Monsieur le Maire la convention et tous les documents afférents,

Proposition 2

- d'approuver le plan de financement prévisionnel ci-annexé et d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter toutes les subventions nécessaires au financement du projet d'aménagement d'un échangeur complet au droit de la RN 165 au lieu-dit de Kergostiou,

Avis favorable de la commission conjointe « Politique de la Ville et de l'Environnement » et « Réseaux, Travaux, Voirie, Eau et Lutte contre les inondations » du 18 janvier 2022

Avis favorable de la commission des finances, évaluation des politiques publiques et administration générale du 19 janvier 2022

P.J. :

- convention relative à l'aménagement de l'échangeur de Kergostiou (RN165)
- plan de financement prévisionnel
- plan

Décision :

Proposition 1 : Adoptée à l'unanimité

Proposition 2 : Adoptée à la majorité, 6 voix contre, 3 abstentions

**Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ**

